

Soins après consolidation et frais médicaux futurs correspondant aux dépenses de santé futures

Cette publication fait suite à la mise à jour 2019 de la brochure *Soins après consolidation et frais médicaux futurs correspondant aux dépenses de santé futures* [téléchargeable](#) sur notre site.

STOMATOLOGIE

Les frais futurs dentaires sont représentés essentiellement par le renouvellement des prothèses. L'expert examinant la victime va dans un premier temps préciser les soins en rapport avec l'accident et ceux qui éventuellement seraient en relation avec un état antérieur, puis dans un second temps fixer son évaluation en fonction du tableau des coûts et fréquence de renouvellement des prothèses et restaurations dentaires. Mais pour qu'il y ait frais futurs, il faut que la consolidation soit acquise et donc que les soins définitifs soient effectués.

PRINCIPE DE BASE

- Evaluation possible uniquement lorsque la prothèse définitive est en place.
- Respect de la nomenclature CCAM à compter du 01/04/2019.

A – SOINS NÉCESSAIRES AU RENOUELEMENT DES PROTHÈSES

a) Prothèses fixes

De façon générale le renouvellement prothétique ne concernera que la réfection des prothèses à l'identique à l'exclusion des faux moignons et des soins conservateurs (traitements canaux) qui ont déjà été réalisés.

Cependant du fait des évolutions techniques apparues dans la profession, il est licite d'accepter une amélioration du matériau utilisé notamment lors de la réalisation de couronne ceramo céramique en remplacement de couronne ceramo métallique. Les honoraires demandés devront cependant rester dans une fourchette acceptable.

b) Prothèses amovibles

Elles devront être remplacées à l'identique selon la nomenclature en vigueur.

B – COÛT ET FRÉQUENCE DE RENOUELEMENT DES PROTHÈSES ET RESTAURATIONS (voir tableau).

Ce tableau individualise pour chaque prothèse ou restauration, les fourchettes de prix acceptables sur le territoire, la durée de vie moyenne des prothèses et la base de prise en charge des organismes sociaux conformément à la CCAM.

En règle générale, il ne pourra y avoir évaluation de frais futurs chez un enfant en attente de soins et de la prothèse définitive.

Coût et fréquence de revoulement des prothèses et restaurations

Prothèses	Prix moyen (ou fourchette)	Durée de vie	Base de prise en charge. Organismes sociaux
Résine composite / Amalgame	De 25,06 € à 86 € selon le nombre de faces	8 à 15 ans	HBMD053 : 25,06€ HBMD049 : 42€ HBMD038 : 53€ HBMD047 : 86€
Facette composite collée ou céramique collée	300 à 950 €	7 ans à 15 ans	HBMD048 Nomenclature mais aucun remboursement
Onlay composite	230 € à 430 €	10 ans	HBMD351
Onlay céramique Onlay or	350 à 650 € 350 à 650 €	15 ans	HBMD460 HBMD460
Couronne provisoire résine	Au cabinet : 60 à 150 € Si acte opposable : 60€	Quelques mois	HBLD486 tarif libre HBLD490 acte opposable
Couronne métallique	320 € acte opposable	15 ans	HBLD038
Couronne céramo-métallique	Acte opposable secteur incisif, canine et première Prémolaire : 560 € Si acte non opposable : 700 € à 850 €.	15 ans	HBLD634 acte opposable HBLD403 non opposable
Couronne céramo-céramique	800 à 1000 €	15 ans	HBLD403
Inlay-core ou faux moignon	230 € si acte opposable 300 € si non opposable	15 ans	HBLD090 HBLD245
Bridge collé	500 € par élément céramique 150 € à 300 € par ailettes	7 à 10 ans	HBLD179
Prothèse adjointe amovible sur plaque base métal (stellite squeletté)	1 300 à 1850 €	8 ans	1 à 3 dents : HBLD131 4 dents : HBLD332 5 dents : HBLD452
Prothèse adjointe amovible résine 1 à 3 dents Dents supplémentaires	380 à 600€ 50 à 80 € par dent suppl.	7 ans	1 à 3 dents:HBLD364
Prothèse complète résine	1 380 à 2000 €	5 à 7 ans	HBLD031 :résine HBLD047 :châssis métallique
Attachements crochets	200 à 300 € en plus de la prothèse amovible	78 ans	HBMD249
Implant ostéo-intégré	<ul style="list-style-type: none"> • Phase chirurgicale de 900 à 1300 € l'implant • Phase prothétique : <ul style="list-style-type: none"> - moyen liaison 1 implant : 400 €, - couronne céramique implantoportée : 800 à 900 € 	10 à 15 ans pour la prothèse implantoportée Absence de renouvellement prothétique sur implant	LBLD015 Implant LBLD019 Moyen liaison HBLD418 Couronne Implantoportée

Coût et fréquence de renouvellement des différents actes

Prise en charge d'un traitement d'orthodontie :

- La demande doit être faite à la sécurité sociale avant 16 ans.
- 6 semestres, maximum (TO 90 le semestre).
- Entre 650 et 900 € le semestre.
- Mainteneur d'espace entre 300 et 500 €.

Blanchiment d'une dent :

- Entre 60 et 100 € la séance (2 à 3 ou 4 séances sont souvent nécessaires)
- codification CCAM : HBMD005 sur dents pulpées.

Scanner pré-implantaire :

- Non pris en charge par la sécurité sociale.
- Entre 180 et 250 €.

C – NOMENCLATURE ET TARIFS

A compter du 01/04/2019, la NGAP a été remplacée par la CCAM (classification commune des actes médicaux) qui encadre les honoraires prothétiques (actes opposables) selon la dent traitée et le matériau utilisé.

On différenciera :

- des actes opposables plafonnés qui bénéficient d'un remboursement sécurité sociale.
Exemple : couronne céramo métallique sur incisive/canine HBLD634 à 560€.
- des actes non opposables qui bénéficient d'un remboursement sécurité sociale.
Exemple : couronne céramo céramique sur molaire HBLD403
- des actes non opposables qui ne bénéficient d'aucun remboursement sécurité sociale.
Exemple : HBMD005 blanchiment sur dents pulpées.
- des actes hors nomenclature qui ne sont pas mentionnés dans la classification commune des actes médicaux